



Mardi 01 Mai 2018 - Samedi 30 JUIN 2018

RÈGLEMENT BATTLE CARNASSIERS - NAVICOM vs DELALANDE

Concours de pêche national et digital 2018

Organisé par ComptoirDesPêcheurs.com / Navicom / Delalande

OBJET DU CONCOURS

L'objet de l'événement est d'organiser un concours national et amical de pêche en France ouvert à tous et sans limite d'inscription pour pêcher les plus grands carnassiers avant la fin du temps imparti.

INSCRIPTIONS AU CONCOURS

Pour participer au concours, les compétiteurs devront remplir l'ensemble des informations requises. L'adresse postale est notamment obligatoire pour permettre l'envoi des gabarits de mesures digitales et les récompenses.

Date de début des inscriptions : Samedi 21 mai 2018.

Date de fin des inscriptions : Ouvert pendant toute la durée du concours.

L'envoi du Gabarit de mesure de ComptoirDesPêcheurs.com et des lots à la fin du concours ne pourront se faire que si l'ensemble des informations d'inscription sont exactes.

FRAIS D'INSCRIPTION

Le coût d'inscription au concours est de 5€ par participant.

Un leurre Delalande sera offert à tous les compétiteurs qui posteront un CARNASSIER (Eau douce) maillé dans le classement de la compétition pendant la période du concours.

Une fois l'inscription réalisée, les participants du concours CARNASSIERS pourront participer gratuitement à toutes les battles organisées par Delalande, Navicom et ComptoirDesPêcheurs.com en 2018 (cf programme de la compétition).

Date de début du concours CARNASSIER : MARDI 1er mai 2018 à 8h00

Maille des poissons comptabilisés pour la compétition :

Brochets : 60 cm (OUVERT A PARTIR DU 1^{ER} MAI 2018)

Perche : 20 cm (OUVERT A PARTIR DU 1^{ER} MAI 2018)

Sandre : 50 cm (OUVERT A PARTIR DU 1^{ER} JUIN 2018)

Seuls les carnassiers maillées et relâchés après leur capture (NO KILL) seront comptabilisés dans le classement de la compétition.

NB. Les mailles des espèces retenues pour la compétition sont données à titre d'information. Chaque compétiteur doit connaître et respecter la maille minimum des différents carnassiers et les conditions de captures en fonction de son département de pêche et de la législation Française.

CLASSEMENT DU CONCOURS

Chaque prise, pour être ajoutée au classement, doit être mesurée avec le Gabarit de ComptoirDesPêcheurs.com. Pour être mesurés, les poissons pêchés doivent tous être photographiés avec le Gabarit by ComptoirDesPêcheurs.com envoyé à tous les compétiteurs lorsque leurs inscriptions seront validées.

Chaque prise est mesurée et homologuée par les membres du jury de ComptoirDesPêcheurs.com. Aucune autre mesure ne pourra être prise en compte. Les prises de compétiteurs doivent être enregistrées sur le site de ComptoirDesPêcheurs.com (espace CONCOURS / Concours Navicom VS Delalande CARNASSIERS) avant la fin de la compétition.

Sont comptabilisées les photographies des prises :

1. En bonne qualité.
2. Accompagnées du Gabarit de ComptoirDesPêcheurs.com correctement positionné pour rendre la mesure possible.
3. Certifiées par le compétiteur comme étant un brochet / perche / sandre ou black bass pêché dans le cadre légal de la réglementation française et relâchée après la capture (NO KILL)

Les organisateurs se réservent le droit de refuser une prise qui ne répondrait pas à l'une ou l'ensemble de ces exigences.

Les gagnants de la compétition seront désignés en fonction du plus grand CARNASSIER qu'ils auront enregistré.

Catégories pour le classement définitif :

1. CATEGORIE CARNASSIER – LE PLUS GRAND BROCHET (Du 1^{er} mai 2018 au 30 juin 2018)
2. CATEGORIE CARNASSIER – LA PLUS GRANDE PERCHE (Du 1^{er} mai 2018 au 30 juin 2018)
3. CATEGORIE CARNASSIER – LE PLUS GRAND SANDRE (Du 1^{er} juin 2018 au 30 juin 2018)

Un classement définitif sera établi à la fin de la compétition.

GABARIT DE MESURE DIGITALE

Le Gabarit de mesure digitale de ComptoirDesPêcheurs.com est la propriété de ComptoirDesPêcheurs.com, il est uniquement distribué et commercialisé par ComptoirDesPêcheurs.com. Aucune copie, reproduction partielle ou intégrale du Gabarit ne peut être faite sans l'autorisation de ComptoirDesPêcheurs.com. L'utilisation du Gabarit en dehors du cadre fixé par ComptoirDesPêcheurs.com entraînerait des poursuites judiciaires et l'exclusion immédiate de tous les concours organisés par ComptoirDesPêcheurs.com.

UTILISATION DU GABARIT EN COMPÉTITION

Pour la compétition, les compétiteurs n'ont pas à mesurer eux même leurs prises via l'outil de mesure en ligne. La mesure est effectuée après le post de la photographie dans l'espace concours du site et dans la rubrique du concours approprié. La mesure est effectuée directement par les commissaires du concours. En cas de réclamations pendant la compétition, merci de contacter le **07 68 41 02 35** (Ludovic Hibon - Commissaire Principal).

En cas de contestation, le compétiteur devra prouver que la mesure de sa prise n'est pas exacte et devra détenir un exemplaire de toutes ses photographies de prises jusqu'à la fin de la compétition. Les photographies postées par les compétiteurs ne seront pas automatiquement ajoutées au classement, un délai allant jusqu'à 48h peut être nécessaire pour homologuer les prises.

DROIT À L'IMAGE

En participant au concours, les compétiteurs autorisent les organisateurs de la compétition à utiliser l'ensemble de ses photographies postées sur le site du concours à un but commercial ou publicitaire sans restriction ni durée d'utilisation.

CLASSEMENT DU CONCOURS

Le classement du concours Delalande VS Navicom CARNASSIERS sera mis à jour au fur et à mesure de l'homologation des prises des compétiteurs. L'actualisation du classement de la compétition ne peut se faire que par les commissaires de la compétition à l'heure et à la date de leur choix. Les compétiteurs pourront suivre l'évolution du classement pendant toute la durée de la compétition mais seul le classement final validé par les organisateurs à la fin du temps imparti sera retenu pour déterminer les gagnants.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

A la fin du concours, les résultats seront communiqués par les organisateurs de la compétition, directement sur la page du concours et sur les réseaux sociaux de Delalande, Navicom et ComptoirDesPêcheurs.com.

CONCOURS SUIVANTS

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les conditions d'accès aux concours suivants et de changer les modalités d'inscription énoncées dans ce règlement. Un fois l'inscription réalisée, les participants du concours CARNASSIERS pourront participer gratuitement aux concours suivants organisés par Delalande, Navicom et ComptoirDesPêcheurs.com.



 **ComptoirDesPêcheurs.com**

